



Chercheurs-Entrepreneurs Challenges regroupe les deux initiatives en faveur de l'entrepreneuriat des chercheurs lancées par le Groupe AEF avec le Réseau National des Collèges Doctoraux (RNCD) et le CNRS : « **Docteurs-Entrepreneurs** : quand les Docteurs créent de la valeur » et « **Start-up Connexion** : les rencontres investisseurs et chercheurs-entrepreneurs ». Ces deux initiatives ont été labellisées en 2015 dans le cadre de l'appel à projet sur l'action « Culture de l'Entrepreneuriat et de l'Innovation » du programme d'investissements d'avenir.

En 2018, sont organisées des **finales régionales** qui permettront aux lauréats d'être sélectionnés automatiquement pour la finale nationale.

« Docteurs-Entrepreneurs » *Quand les docteurs créent de la valeur*

Ouverture des candidatures : **23 février 2018**

Date limite de retour des dossiers¹ : **23 avril 2018**

Informations pratiques : www.chercheurs-entrepreneurs.com

NOTICE DE CANDIDATURE

Le concours « Docteurs-Entrepreneurs : *quand les docteurs créent de la valeur* » promeut les meilleures initiatives entrepreneuriales de docteurs ou de doctorants en fin de thèse qui font le pari de se lancer dans la création d'entreprise à partir d'un projet de recherche innovant. Les dix finalistes retenus par un jury d'experts suivent une session de préparation d'une journée avant de présenter leurs projets en public lors de la finale régionale en **Grand Est à Strasbourg le 7 juin 2018**. Le jury désigne alors 3 lauréats.

1. Pourquoi y participer ?

- **Révéler** son projet de création d'entreprises ;
- **se connecter** à un réseau d'experts de l'entrepreneuriat et du financement de l'innovation ;
- **convaincre un auditoire de professionnels** de la valorisation de la recherche ;
- **bénéficier d'un programme de coaching** pour préparer et retravailler son pitch ;
- **renforcer sa visibilité** via la communication du Groupe AEF et de ses partenaires ;
- **appartenir à une communauté** de chercheurs-entrepreneurs et bénéficier des **temps de réseau** dédiés durant l'année

2. Critères d'éligibilité

- Sont concernés par ce concours des **docteurs (doctorat + 3 ans maximum)** ayant pour projet la création d'entreprise permettant le développement d'un produit, d'un usage ou d'une technologie innovante.
- Peuvent concourir également des **doctorants en fin de thèse** présentant un projet innovant et

¹ Passer ce délai, toute candidature en provenance de la Région Grand Est ne sera plus recevable.

idéalement ayant été sensibilisés à l'entrepreneuriat pendant leur formation via, les collèges doctoraux, les SATT, les PEPITE etc. *Dans ce cadre, les laboratoires d'accueil et directeurs de thèses sont vivement invités à encourager leurs doctorants à participer au concours.* Un directeur de thèse peut proposer la candidature de son doctorant à condition que celle-ci soit portée à titre individuel et non pas au titre de l'équipe dans laquelle est effectuée la thèse.

3. Comment candidater ?

La participation au concours « docteurs-entrepreneurs » se fait à partir d'une inscription en ligne du candidat sur le lien dédié : <http://form.aef.info/index.php/236416/lang-fr>

Les dossiers de candidature doivent être retournés dûment complétés avant le **23 avril 2018** par **dépôt en ligne via le même lien** <http://form.aef.info/index.php/236416/lang-fr>.

4. Examen et sélection des projets

Les candidatures présentées doivent nécessairement comprendre une description détaillée du projet de création d'entreprise. L'examen de chaque candidature tiendra compte des critères suivants:

- La motivation et la capacité entrepreneuriale
- Le caractère innovant du projet et sa faisabilité technique
- **Le business plan et l'analyse du marché du secteur ciblé (obligatoire)**
- La capacité à appréhender les questions de confidentialité et de propriétés intellectuelle

Le concours se déroule selon les modalités suivantes :

1. **Phase d'admissibilité** : les dossiers de candidatures complets sont tout d'abord examinés par un jury de présélection composé de membres organisateurs (RNCD, CNRS, AEF) et de leurs partenaires experts. Seules les candidatures répondant aux critères d'éligibilités seront retenues (**période : 23 avril – 30 avril 2018**) ;
2. **Phase de sélection** : les projets admissibles seront examinés par un jury d'experts qui retiendra 10 projets à promouvoir sur les RUE 2017 (**mai 2018**)
3. **Phase d'accompagnement** : une session de préparation et d'accompagnement d'une journée est prévue pour les 10 porteurs de projet sélectionnés pour les auditions (**période : 21 -25 mai 2018**) ;
4. **Audition lors des finales régionales** : les porteurs de projets finalistes présentent leurs projets face à un jury d'experts et de journalistes : **Région Grand Est le 7 juin.**

5. Prix

Prix du jury (Région) : 1^{er} prix : 3 000 Euros ; 2^{ème} prix : 2 000 Euros ; 3^{ème} prix : 1 000 Euros

Prix du jury (National) : 1^{er} prix : 5 000 Euros ; 2^{ème} prix : 2 500 Euros ; 3^{ème} prix (prix du public): 1 500 Euros

Les lauréats seront automatiquement sélectionnés pour la finale nationale

FICHE DE CANDIDATURE

Porteur de projet

Nom :
Prénom :
Titre/fonction :
Adresse :
Code postal :
Téléphone :
Email :

Thèse :

Discipline :
Année d'obtention (année de soutenance pour les doctorants) :
Etablissement:
Ecole Doctorale de rattachement :
Nom du directeur de thèse :
Adresse :
Code Postal:
Téléphone :
Email :

Laboratoire d'accueil (pour les doctorants et post-doctorants) :

Nom du directeur :
Adresse :
Code Postal:
Téléphone :
Email :

Merci de cocher les cases correspondantes

Thématique dans laquelle s'inscrit le projet :

- Agronomie/Agroalimentaire
- ALL
- Biologie/Santé/biotechnologie
- Chimie
- Energie
- Environnement, Climat
- Matériaux
- Nanotechnologie
- SHS
- STIC
- Autre merci de préciser

Description succincte du projet (500 caractères espaces compris) :

Merci de préciser l'originalité des activités de votre entreprise et la réponse que celle-ci apporte au marché cible

Comment avez-vous pris connaissance du Concours Docteurs-Entrepreneurs ?

- Ecoles Doctorale
- AEF
- PEPITE
- SATT
- Autre

merci de préciser.....

CONFIDENTIALITE/PROPRIETE INTELLECTUELLE

Votre projet est-il concerné par la confidentialité ?

- Oui
- Non

Si oui, des brevets ont-ils été déposés ?

- Oui
- Non
- En cours de dépôt

Par quelle structure de valorisation êtes-vous accompagné dans la réalisation de votre projet ?

- SATT
- Incubateur
- Autre

merci de préciser

Fait le,

à

Signature du porteur de projet

Aucun dossier ne sera accepté après la date limite.

Aucun dossier incomplet ne sera pris en compte.

Votre dossier doit impérativement contenir :

- *Le formulaire candidature dûment complété ;*
- *En annexe obligatoire : le business plan* de votre futur entreprise, le cv ;*
- *Tout autre document pouvant servir votre candidature : étude de marché,..*

() Pour toute question relative au business plan, nous vous invitons à vous rapprocher de vos contacts AEF*

DESCRIPTION DU PROJET

(8 000 signes maximum espaces compris, 3 pages maximum)

INTITULE :

ACRONYME :

La description du projet du projet doit permettre de mettre en évidence les éléments suivants :

- Le contexte et les objectifs du projet, **son originalité, son caractère novateur**
- La valeur ajoutée du produit ou de la technologie sur le marché ciblé
- Une description **précise de votre business plan** qui devra tenir compte des moyens nécessaires à la réalisation de votre projet (*merci de préciser de façon globale les besoins liés à la conception technique, au recrutement, aux actions de communication, à la commercialisation, à la formation, etc...*)
- Les collaborations existantes et/ou futures
- Les moyens dont vous avez éventuellement bénéficié pour mettre en place ce projet

Vous pouvez joindre une présentation en annexe sur un document à part à déposer en ligne (voir fiche annexe <http://form.aef.info/index.php/236416/lang-fr>, 1 Mo maximum)



Concours Docteurs-Entrepreneurs
« Quand les docteurs créent de la valeur »
Edition 2018- Fiche projet

Photo
Candidat

Porteur de projet (nom, prénom, titre/fonction) :

Intitulé du projet :

Acronyme :

Thématique :

Secteur(s) d'activité cible(s) :

Parcours (mini cv, 5 lignes, italique)

Projet (3 /4 lignes maximum par question) :

1. Description succincte du projet et son originalité : *quelle valeur ajoutée de l'offre proposée ? Quelles solutions apporte-t-elle ?*
2. Positionnement de l'innovation sur le marché : *quels marchés ? Quels clients ? Quels avantages concurrentiels ?*
3. Quelle stratégie de développement à moyen terme ?
4. Quelles structures d'accompagnement aujourd'hui ?

L'ensemble de cette présentation ne doit pas dépasser une page (en corps 10)

VOS CONTACTS

Hadjé LAMANA

Responsable Développement Innovation
Coordinatrice Chercheurs-Entrepreneurs Challenges

01 80 05 25 23 • 06 19 07 91 96

hadje.lamana@aef.info

Marie GESQUIERE

Chargée de Communication

01 83 97 45 43

marie.gesquiere@aef.info